

Anouk Baer

# L'HISTOIRE de L'ASSOCIATION SUISSE-ONU

De sa création (1920) à l'adhésion de la  
Suisse à l'ONU (2002)



Association  
Suisse – ONU  
Gesellschaft  
Schweiz – UNO

## Remerciements

Je tiens à remercier Ulrich Lehner, président de l'association Suisse-ONU, pour ses observations précieuses lors de la relecture de cet article.

Mes remerciements vont également à Grégory Licker, historien et ancien membre du comité de l'association, pour ses conseils éclairés et son expertise, qui ont significativement enrichi ce travail.

**Anouk Baer**



## Préambule

L'histoire de l'Association Suisse-ONU (ASNU) est intrinsèquement liée à celle de la Société des Nations (SDN) dans un premier temps, puis à celle de l'Organisation des Nations Unies (ONU) dans un second. Elle a évolué au rythme du contexte géopolitique onusien, international, mais surtout suisse. Aujourd'hui, elle cumule plus d'un siècle d'actions et d'histoire dans lequel nous allons nous plonger. Cet article a essentiellement été créé sur la base de sources primaires qui proviennent des archives des journaux suisses.

## Création et premières actions (1919-1929)

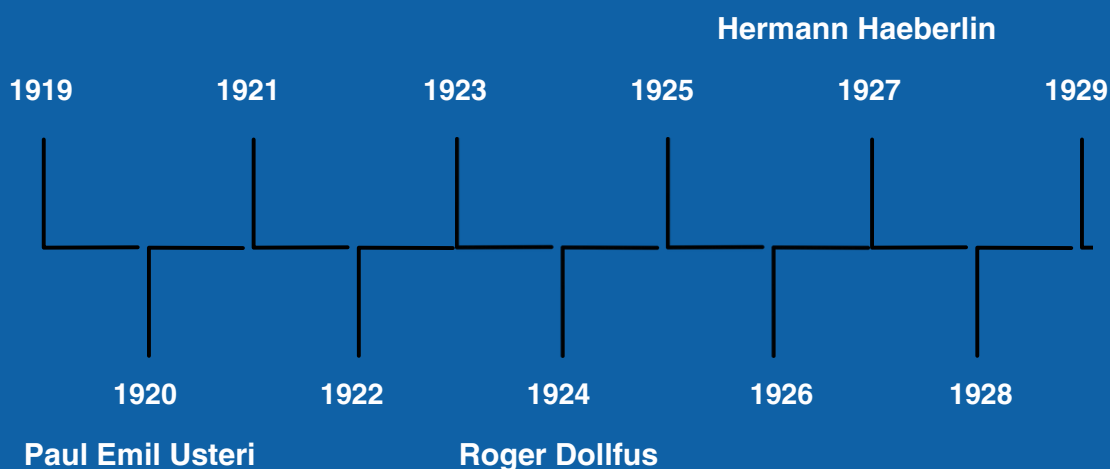
La Société des Nations est établie par le Traité de Versailles en 1919 et est ensuite fondée officiellement en 1920. Cette institution internationale est une réponse à la Première Guerre mondiale dans le but de prévenir de futurs conflits en instaurant un système de sécurité collective. Il est alors décidé que le siège de cette organisation sera établi à Genève, dans un pays réputé pour sa neutralité, la Suisse. La Suisse a d'ailleurs directement adhéré à cette organisation en 1920. En effet, un référendum a été lancé cette même année et malgré une courte majorité (56%), l'adhésion à la SDN a été acceptée par le peuple helvète.

L'idée de posséder une instance qui a pour rôle justement de faire le lien entre ce qu'il se passe à la SDN et la population suisse fait quant à elle son apparition dès 1919. Plusieurs associations participent activement à la campagne du référendum d'adhésion à la SDN. C'est finalement en 1920 que « L'Association Suisse pour la Société des Nations » est créée officiellement à la suite d'une fusion entre « l'Association nationale suisse pour la Société des Nations », le « Comité national de propagande » et enfin la « Société suisse de la paix ». Le premier président de cette nouvelle association est Monsieur Paul Emil Usteri, avocat et conseiller aux États.

Durant sa première décennie, l'association a été très active puisqu'elle a mis en place trois missions permanentes : une pour l'étude des questions relatives à la S.D.N., une pour la "propagande", c'est-à-dire la section qui promeut la SDN et la coopération internationale et la création de groupes cantonaux, ainsi qu'une dernière pour les questions qui relevaient précédemment de la Société de la Paix.

Conjointement, des groupes régionaux ont fait leur apparition. On peut notamment mentionner celui de Bienne, très engagé, qui a organisé plusieurs conférences durant cette période. Les thèmes des conférences se calquent au contexte géopolitique international de cette période ; ainsi, on aborde l'adhésion de l'Allemagne à la Société des Nations, mais aussi le conflit italo-grec. La présidence, quant à elle, passe en 1924 de Paul Emil Usteri, au banquier et conseiller national Roger Dollfus, pour ensuite être redonnée en 1927 au médecin Hermann Haerberlin, qui est également conseiller national et membre du bureau international de la paix.

Présidence



## Pour un désarmement effectif (1929-1939)

Le thème le plus récurrent de cette période, que ce soit à la SND ou dans « L'Association Suisse pour la Société des Nations », est le désarmement. Les représentants de l'association ne manquent pas de critiquer ouvertement la façon dont le Conseil fédéral traite cette question.

Un appel est lancé dans une tribune libre pour critiquer l'augmentation des dépenses militaires du gouvernement, alors que le désarmement était amorcé au même moment par la Société des Nations. Cette tribune est publiée sous l'impulsion du nouveau président, Albert Malche, professeur de pédagogie à l'Université de Genève et conseiller national. En 1932, alors qu'elle compte plus de 7000 membres, c'est August Egger qui est à la tête de l'association et qui fait participer cette dernière à la création d'une commission d'étude suisse pour la lutte contre les industries de guerre avec quatre autres associations. Une conférence sur le désarmement est conjointement organisée avec comme invité d'honneur Paul Martin, secrétaire d'État aux affaires extérieures du Canada.

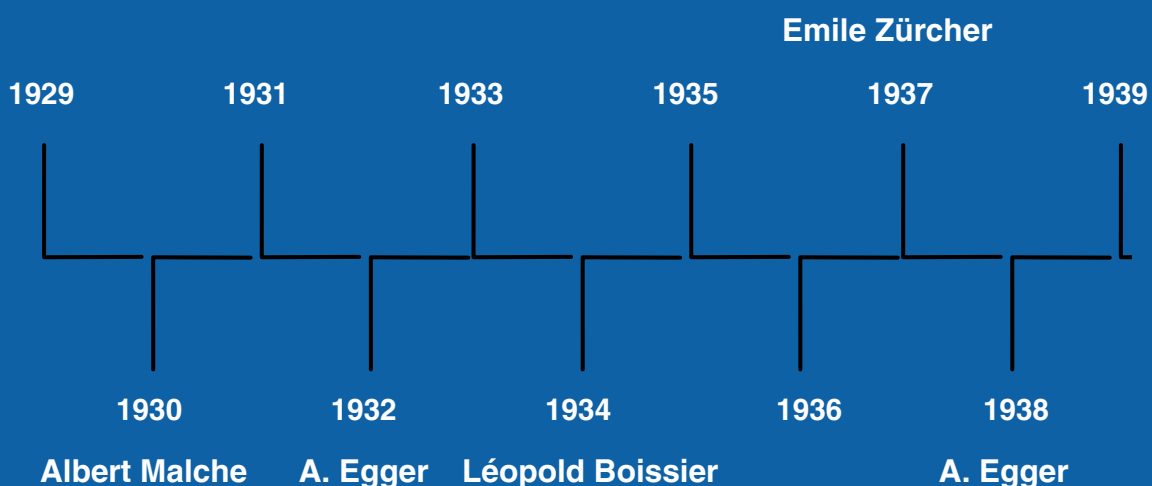
En parallèle, le vent commence à tourner à la SDN. En effet, en 1931, le Japon agresse la Mandchourie, puis quitte la SDN en 1933, suivi de l'Allemagne et de l'Italie en 1937. Ce nouveau contexte est préoccupant et est à l'origine de plusieurs conférences et sessions extraordinaires de l'association. Le conflit italo-éthiopien est également source de réflexion en 1935, lorsque le nouveau président est élu. Ce dernier, Léopold Boissier, est professeur de droit à l'Université de Genève, mais surtout futur président du Comité International de la Croix-Rouge (CICR) de 1955 à 1964. Mais c'est en 1938, sous la présidence du législatif zurichois Emil Zürcher, que l'association prend une position politique forte, appelant au boycott du Japon et questionnant la neutralité suisse.



Conférence pour le désarmement à la SDN, 1932

Durant cette décennie, l'association a connu un essor considérable, tant par l'augmentation de ses membres que par la création de sous-sections régionales. En 1939, on dénombre déjà une douzaine de ces sections rien qu'en Suisse romande.

#### Présidence



## De la SDN à l'ONU (1939-1949)

Cette période est particulièrement marquante, puisqu'elle englobe la Seconde Guerre mondiale, la dissolution de la Société des Nations (SDN) en 1946 et la création de l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 1945.

La SDN, dès sa fondation, s'est avérée fragile. Malgré son rôle moteur dans sa création, le président américain Woodrow Wilson n'a pas réussi à convaincre les États-Unis de rejoindre l'organisation. Par conséquent, dès le départ, une des plus grandes puissances mondiales manquait à l'appel. Bien que la SDN ait connu des débuts prometteurs, notamment en matière de gestion des conflits et de mise en place d'outils économiques, des problèmes liés au maintien de la paix ont rapidement émergé. Durant les années 30', la désaffiliation du Japon, puis de l'Allemagne et enfin de l'Italie ne fait qu'attiser les tensions. Incapable d'empêcher la Seconde Guerre mondiale, la SDN est finalement dissoute. Ce conflit mondial souligne les limites de l'organisation, notamment l'absence des principales puissances, ce qui a compromis la sécurité collective. Ce qui met en lumière la nécessité d'une réforme profonde.

C'est au cours de la Seconde Guerre mondiale que naissent les prémices de l'ONU. Dès 1941, le président américain Franklin D. Roosevelt et le Premier ministre britannique Winston Churchill se rencontrent pour rédiger la Charte de l'Atlantique, qui établit les grandes lignes d'une paix future. Après l'entrée en guerre des États-Unis, 26 pays adoptent, en 1942, la « Déclaration des Nations Unies », reprenant les objectifs énoncés dans la Charte de l'Atlantique.

Pour concrétiser cette vision de paix, une organisation dédiée devient indispensable. Le processus de création de l'ONU débute en 1943 et s'achève en 1945. En avril de cette même année, la Conférence de San Francisco formalise la création de l'Organisation des Nations Unies et adopte sa Charte, ratifiée par 51 États. Le choix de New York comme siège de l'ONU marque l'engagement accru des États-Unis dans cette nouvelle structure internationale.



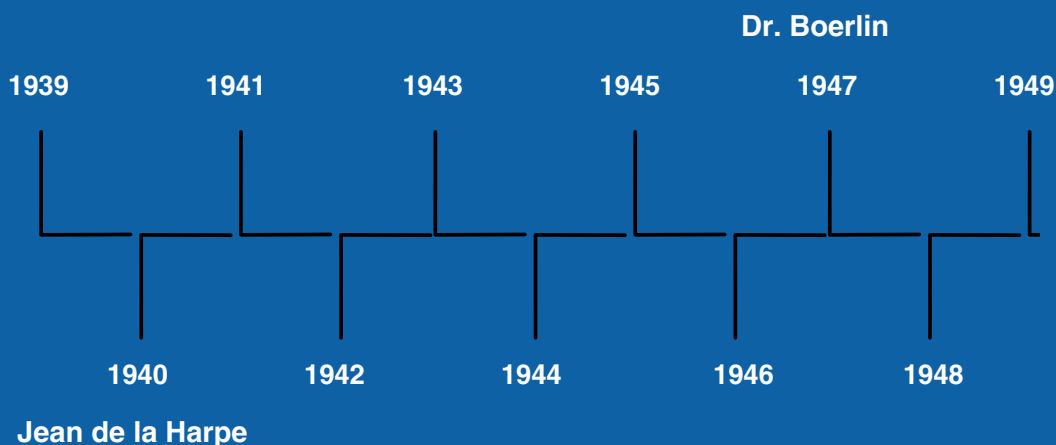
Contrairement à 1920, la Suisse est réticente à adhérer à l'ONU. Cette situation est due à la vision et l'interprétation de la neutralité si chère à ce pays. En effet, lorsque la Suisse a rejoint la SDN en 1919, le Conseil fédéral a décidé de passer à une neutralité différenciée. Ainsi, elle était politiquement neutre mais participait aux sanctions économiques. Mais voyant l'escalade des tensions juste avant la Deuxième Guerre mondiale, le pays a décidé de revenir à une neutralité intégrale. Un mythe populaire fait alors son apparition ; la Suisse n'a pas été attaquée en raison de sa neutralité. Ces craintes combinées à l'incompatibilité de la neutralité avec l'adhésion à l'ONU, ont établi une distance entre la nouvelle organisation internationale et la Suisse.

En outre, durant cette période et malgré l'échec de la SDN à maintenir la paix mondiale ainsi que la non-adhésion de la Suisse à l'ONU, le nouveau président de l'« Association Suisse pour la Société des Nations », Jean de la Harpe, professeur de philosophie à l'Université de Neuchâtel, prend une décision. Avec son comité, il décide que l'association doit jouer un rôle pendant cette période et qu'il est nécessaire de la maintenir. L'association prend alors à cœur son rôle et croit en la paix. Ainsi, elle met en place plusieurs actions concrètes durant le second conflit mondial, comme un soutien de secours aux victimes de guerre en 1940, une conférence d'entente entre les personnes juives et chrétiennes en 1943 et des discussions sur l'après-guerre. Jean de la Harpe est d'ailleurs invité à participer à l'examen de la Charte des Nations Unies, ce qui témoigne de la confiance accordée à son expertise et à l'association.

Suite à la création de l'ONU, l'association annonce un changement de nom en 1946 et s'intitule désormais « Association Suisse pour les Nations Unies ». Elle décide alors de publier son premier bulletin informatif en 1946 et organise des conférences sur les nouvelles instances onusiennes telles que l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). En 1947, lors de son assemblée générale à Lucerne, elle élit son nouveau président, le Docteur Boerlin, avocat et conseiller national, qui gardera son poste pendant douze ans.

Enfin, en 1948, elle met en place son premier événement pour le jour de l'ONU le 24 octobre, une tradition qui perdure puisque l'association Suisse-ONU organise encore actuellement des événements à cette occasion.

Présidence



## Informer plutôt qu'adhérer (1949-1959)

La prise de position politique de l'association continue puisqu'en 1949 elle critique ouvertement l'exportation d'armes suisses et par conséquent le Conseil fédéral. À nouveau, durant cette décennie, le monde connaît un contexte géopolitique tendu entre la Guerre de Corée, la révolution hongroise et la Guerre froide. Plusieurs conférences sont donc présentées par l'ASNU sur ces différents sujets.

Pour les 10 ans de l'ONU en 1955, elle organise une conférence à Lucerne. Cette dernière accueille un invité d'honneur, le conseiller fédéral Max Petitpierre. Ce Neuchâtelois, qui dirige le Département des affaires étrangères, lutte activement pour l'adhésion de la Suisse à l'ONU. Cependant, voyant que le Conseil fédéral est réticent à cette adhésion, l'ASNU décide de prendre une nouvelle direction. Elle annonce en 1956, lors de son assemblée générale à Burgdorf, sa décision de mettre en pause les débats concernant l'adhésion. Elle se concentre donc sur un aspect beaucoup plus éducatif et informatif qu'auparavant.



« L'une des principales missions de l'association est de réexaminer constamment la position de notre pays vis-à-vis des Nations Unies et de maintenir l'attention sur ce problème à travers l'activité de ses sections. »

**Professeur Guggenheim**  
Président de la section genevoise

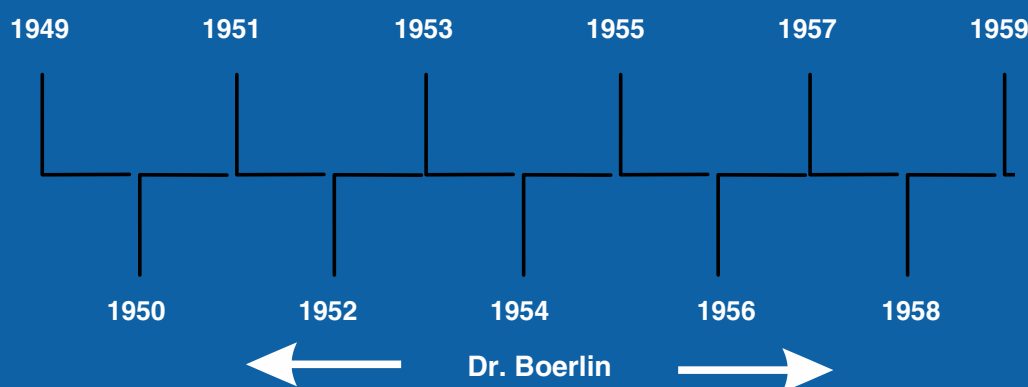


Elle a créé en 1955 l'exposition « La Suisse et l'ONU », qu'elle présente dans plusieurs villes de Suisse. En 1958, elle propose également un concours aux élèves du secondaire de Suisse romande afin de mieux faire connaître l'ONU et son fonctionnement à cette jeune population.

Malgré ce changement, l'ASNU ne perd pas pour autant son aspect politique, puisqu'elle commente activement le Congrès sur la bombe atomique qui a lieu au Palais des Nations en 1958.

Par ailleurs, l'association se porte bien puisqu'elle possède 17 sous-sections à la fin de la décennie.

Présidence



## Le caractère humanitaire de l'ASNU (1959-1969)

L'association reprend une ligne politique sous la présidence du Dr W. Hügi en 1959. Ce dernier garde son poste durant toute cette décennie. Les discussions autour de l'adhésion reprennent alors. Le sujet devient de plus en plus sérieux, puisque différents débats durant cette période mènent à la création d'un projet de loi en 1967, qui est fortement rejeté lors d'une votation populaire l'année suivante.

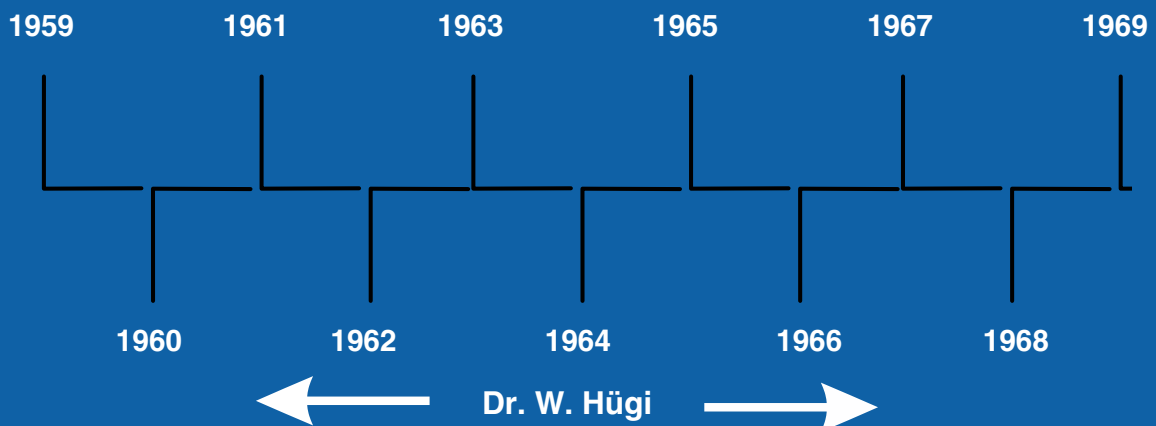
En parallèle, les différentes crises géopolitiques poussent l'association à se mobiliser pour la première fois en dehors de la Suisse. En 1961, elle aide un camp de réfugié-e-s en Autriche. Différents membres de l'association participent à la construction de logements pour les personnes déplacées. Peu après, elle met en place des camps internationaux d'été. La Suisse n'est pas la seule à envoyer des volontaires, ce qui crée un contexte de rencontre pour les jeunes participant-e-s. Le seul critère pour s'engager est d'avoir 18 ans révolus et c'est ouvert à tous les genres.

L'ASNU décide ensuite d'institutionnaliser cette activité en 1965 par la création du Service Constructif de l'Association Suisse-ONU (SECONU). Lors de sa première réunion générale à Bienne cette même année, le service a déjà recruté plus d'une centaine de volontaires actif·ve·s sur des chantiers internationaux en France et en Grèce. Un projet à plus long terme est même exécuté, visant à aider les pays en voie de développement (terminologie alors utilisée) par l'envoi de volontaires, accompagné·e·s d'expert·e·s de l'Organisation pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO). Des annonces de recherche de volontaires publiées dans les journaux mentionnent un mandat de deux ans au Niger.

Durant cette période, l'association prend un caractère humanitaire inédit. Cela n'est pas surprenant, puisque la mise en place du SECONU coïncide avec un mouvement global anti-guerre, illustré par exemple par le mouvement hippie, mais qui prend bien des formes différentes durant les années 60.

Présidence

**Dr. W. Hügi**



## Le début de la campagne pro adhésion (1969-1979)

Même si le projet de loi d'adhésion de la Suisse à l'ONU a été majoritairement rejeté en 1968, il a permis de planter une petite graine chez plusieurs politiciens suisses. On voit dès lors apparaître un mouvement renforcé pro-adhésion. En 1969, le Conseil fédéral publie un rapport sur la relation que la Suisse entretient avec les Nations Unies. Bien que ce rapport considère cette organisation comme positive, il ne tire pas la conclusion de l'adhésion. L'ASNU répond en annonçant médiatiquement son désaccord avec le Conseil fédéral.

L'année suivante, la présidence est reprise par le diplomate Alfred Zehnder. Ce Zurichois, proche de l'ONU, y est même invité pour donner une conférence lors des 25 ans de cette dernière. Durant son mandat de trois ans, il organise plusieurs débats et communiqués pro-adhésion.

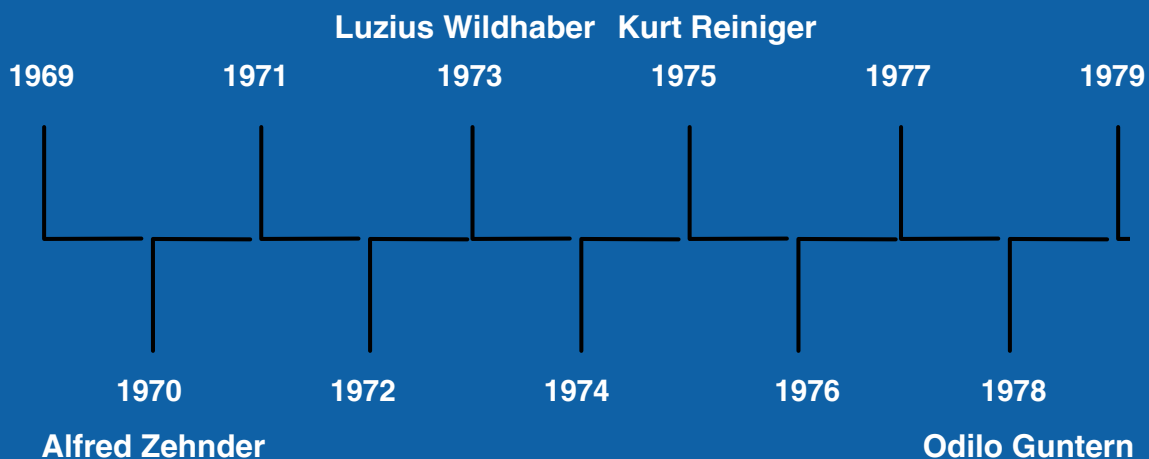
Il en va de même pour son successeur, Luzius Wildhaber, futur président de la Cour européenne des droits de l'Homme entre 1998 et 2007, qui participe à une commission consultative sur la Suisse et l'ONU, organisée par le Conseil fédéral.

Ce sont finalement les deux politiciens Kurt Reiniger, puis Odilo Guntern, qui vont se succéder à la présidence de l'association tout en continuant le combat pour l'adhésion. Un groupe de travail à ce sujet est d'ailleurs créé en 1978.



Luzius Wildhaber

Présidence



## L'échec de l'adhésion (1979-1989)

Au début de cette décennie, le conseiller aux États et avocat fraîchement élu, Odilo Guntern, continue le combat de ses prédécesseurs. L'ASNU se positionne en faveur de l'adhésion dans les journaux et continue d'organiser et de participer à des débats sur ce sujet.

En 1982, Heinrich Ott reprend la tête de l'association. Ce Bâlois, qui a d'abord été juriste puis professeur de théologie avant de mener une carrière politique en tant que conseiller national pour le parti socialiste, restera 16 ans à la présidence de l'ASNU.

En 1984, le débat sur l'adhésion est réellement relancé puisque l'Assemblée nationale fait une proposition d'adhésion. L'association ne perd pas une minute pour organiser diverses conférences et adopte une nouvelle stratégie : sensibiliser différentes couches de la population à ce sujet. Pour ce faire, elle met en place le « bus propagande ONU ». Ce dernier effectue une tournée d'un mois en Suisse, distribuant des brochures, présentant l'ONU et organisant des bals. Malheureusement, la proposition d'adhésion est à nouveau rejetée en 1986. Le rejet est principalement dû à la crainte pour la neutralité, un pilier de l'identité nationale suisse. En effet, une partie de la

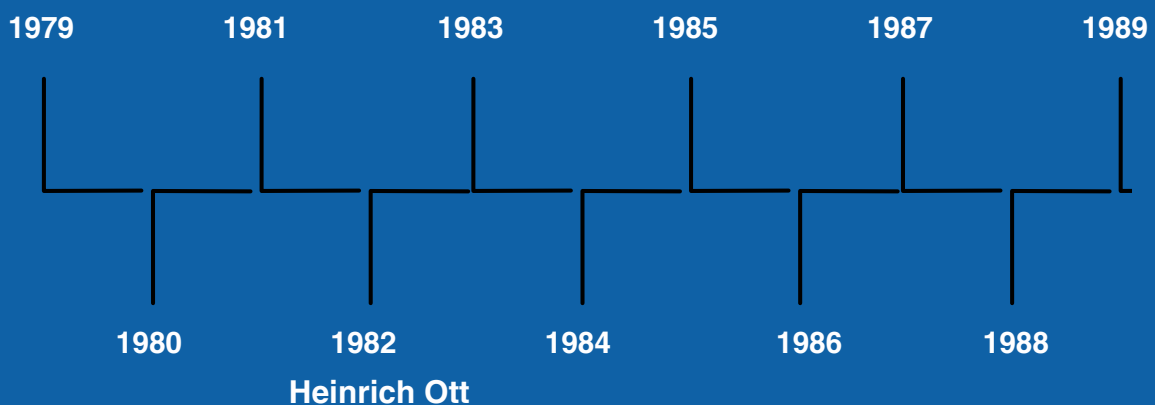


Image du bus de propagande de l'ONU, 1984

population craignait que cette adhésion ne l'oblige à prendre position dans des conflits internationaux, compromettant ainsi l'indépendance suisse. S'ajoutaient à cela une méfiance envers une ONU jugée inefficace et politisée dans le contexte de la guerre froide, ainsi qu'une opposition aux coûts financiers qu'aurait impliqués la participation à l'organisation. La Suisse, bien qu'extérieure à l'ONU, jouait déjà un rôle actif à travers son engagement dans des agences spécialisées et en accueillant de nombreuses institutions onusiennes à Genève. Ces arguments renforçaient l'idée qu'une adhésion complète n'était pas nécessaire.

Ce nouveau rejet fait petit à petit baisser l'espoir d'une adhésion proche. Le comité de l'ASNU décide donc de s'impliquer plus fortement dans d'autres thèmes. En 1987, elle pousse la Suisse à renforcer sa coopération internationale. L'année suivante, elle annonce une réorientation de l'association, la faisant sortir du lobbying pour l'adhésion à l'ONU.

Présidence



### **Le calme avant la tempête (1989-1999)**

Le début des années 90 est relativement calme pour l'ASNU suite à sa prise de position de 1988. Elle fait d'ailleurs plusieurs déclarations à ce sujet les années qui suivent. Par exemple, en 1992, après une discussion avec des parlementaires à propos d'une nouvelle campagne d'adhésion, elle annonce que sa mission dorénavant est plutôt de se battre contre le scepticisme envers l'ONU que pour l'adhésion. En 1993, elle rappelle que l'ASNU doit être un lobby des Nations Unies, mais pas de l'adhésion.

L'association organise néanmoins plusieurs événements, comme une conférence de son président, Heinrich Ott, en 1989. Elle commence de plus en plus à collaborer avec d'autres associations et organisations. Par exemple, elle participe en 1992 à la réunion de la Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies (FMANU). De même, elle organise un événement pour ses membres avec l'UNICEF l'année suivante.

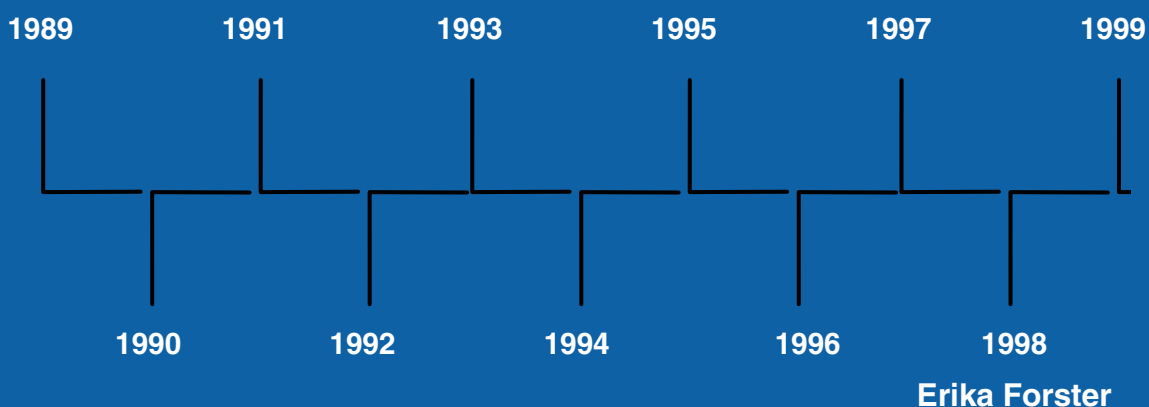
Elle maintient tout de même son rapport intrinsèque avec l'ONU, en soutenant la création d'un corps suisse de casques bleus en 1994 et en organisant un événement pour les 50 ans de l'ONU l'année suivante.



Drapeau de la Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies (WFUNA)

Présidence

**Heinrich Ott**



## (1998 - 2002) L'ère de l'adhésion

Cet article nous l'a montré, la question de l'adhésion de la Suisse aux Nations Unies est aussi vieille que la création de cette organisation internationale. À la fin du second millénaire, l'échec de la votation de 1986 est encore vif dans les esprits. Par conséquent, même si le pays compte de nombreux partisan-e-s de l'adhésion, il faut une nouvelle stratégie pour que cette fois-ci, l'engagement soit effectif. Ainsi, l'ASNU entretient une correspondance avec Didier Pfirter, alors en poste au siège de l'ONU, qui exprime à l'ASNU son avis sur les chances d'adhésion. Il analyse d'abord le fait que la dernière tentative d'adhésion est apparue aux yeux de la population suisse comme un caprice de l'élite intellectuelle.

C'est pourquoi il exprime la nécessité que cette fois-ci, la question de l'adhésion résulte d'une initiative populaire. Evidemment, il n'est pas le seul à penser de même, puisqu'en 1998, plusieurs personnalités politiques et publiques lancent un comité à ce sujet. L'initiative populaire « Pour l'adhésion de la Suisse aux Nations Unies » est donc présentée à la Chancellerie fédérale le 6 mars 2000. Le Conseil fédéral annonce dès lors son soutien à l'initiative, fait rare dans ce genre de situation.



Image d'une manifestation pro adhésion, 1999

L'ASNU, quant à elle, soutient activement les premières effluves d'une future initiative sous les dernières années de présidence d'Heinrich Ott, mais prend en 1998 une tout autre tournure. En effet, c'est cette année-là qu'est élue la première femme à la tête de l'ASNU, Erika Forster. Cette Zurichoise, qui a été conseillère PLR aux États et qui tiendra même la présidence du Conseil en 2009, indique directement sa ligne directrice ; une campagne pro-adhésion qui s'annonce musclée.



Erika Forster

Dès 1998, l'association commence à organiser des stands pour aider la récolte des 100'000 signatures nécessaires au dépôt d'une initiative populaire. Elle coordonne cela avec les six groupes régionaux que possède encore l'ASNU.

L'adhésion est donc le mot d'ordre des premières années de présidence de Madame Forster, qui annonce d'ailleurs la position de l'ASNU lors d'une conférence de presse en 2000. L'association s'implique énormément, tant dans la récolte de signatures, que dans la campagne de votation qui suit cette dernière.

C'est donc un soulagement et une victoire lorsque la votation pour l'adhésion de la Suisse à l'ONU passe en 2002. L'ASNU, qui était la seule association des Nations Unies au monde dans un pays non-membre, change alors de statut. L'adhésion lui donne de la crédibilité et lui permet de se concentrer sur d'autres aspects, ce qui lui offre la possibilité d'évoluer jusqu'à la forme qu'elle possède aujourd'hui.

L'ASNU œuvre actuellement pour une meilleure sensibilisation des Suisses aux valeurs de l'ONU. Pour ce faire, elle organise des événements tels que des conférences, des tables rondes, ou encore des simulations de négociations onusiennes. Elle sensibilise également les élèves en proposant des ateliers interactifs et éducatifs dans des écoles. Et finalement, mais pas des moindres, elle a créé un réseau multilatéraliste qui met en relation des représentant·e·s d'organisations non gouvernementales, avec des acteur·trice·s du Département fédéral des affaires étrangères.

En parallèle, durant cette décennie l'ASNU n'oublie pas pour autant son rôle informatif et éducatif. Elle organise ainsi pour ses membres, un voyage au siège des Nations Unies à New-York en 1999 et en 2002.



Association  
Suisse - ONU  
Gesellschaft  
Schweiz - UNO